



FSU Fédération Syndicale Unitaire

Enseignement Recherche Culture Formation
Insertion Emploi Environnement Équipement

Déclaration préalable de la FSU à la réunion de l'instance interministérielle de dialogue sur la réforme territoriale de l'État

21 mai 2015

Comment s'inscrire dans une démarche de « dialogue » dans des délais aussi contraints alors que le processus poursuit sa mise en œuvre indépendamment des avis formulés par les organisations syndicales représentatives des personnels.

La FSU conteste cette réforme de fusion des régions :

- d'abord, parce qu'elle construit des limites géographiques avant de poser les enjeux stratégiques et opérationnels (missions de l'État et des collectivités territoriales) alors que c'est l'inverse qui aurait dû avoir lieu.

- ensuite, elle arrive après une succession de réorganisations qui ont impacté les missions, la qualité du service et les personnels sans qu'aucune évaluation n'ait été établie.

La concomitance de la loi NOTRE, de la mission Mandon, le fait que l'on dépasse le seul cadre de la fusion des échelons régionaux avec le développement de l'interdépartementalité, l'objectif affiché et toujours réaffirmé de la baisse des effectifs ; tout cela valide notre inquiétude d'un désengagement de l'État en termes de missions et de proximité territoriale.

La baisse continue des effectifs ne permettra qu'un fonctionnement en mode dégradé des services publics et empêchera d'atteindre les objectifs affichés (efficacité, efficience et proximité).

Cette baisse engendre un appauvrissement des tâches et induit donc une perte de compétences et d'expertise.

La construction d'une méga-région (telle que la future Auvergne –Rhône-Alpes) va complexifier l'organisation (multi-localisation). Elle va demander plus d'investissement pour les échanges et la coordination des services, les liens avec les usagers et les partenaires. Avec quels moyens ?

Les personnels, déjà confrontés à une succession de réorganisations qui ont engendré beaucoup de souffrance vont de nouveau être déstabilisés par celle-ci dont

ils ne voient pas les tenants et aboutissants. Cela crée des inquiétudes que nous font remonter les personnels.

La réorganisation va nécessairement générer des disparitions de postes, de missions donc des mobilités forcées, géographiques et fonctionnelles.

Au processus de décentralisation s'ajoute une déconcentration à la carte des services de l'État qui brouillera encore plus les repères des usagers et des personnels. Cette organisation de l'État à géométrie variable est très éloignée du principe d'égalité de traitement des acteurs et des territoires, principe auquel la FSU est très attachée.

La FSU défendra partout une organisation des Directions Régionales et des niveaux infra (DDI – UT – DT) qui revienne sur les aspects les plus néfastes des réformes antérieures en particulier la césure entre les ministères et leurs services déconcentrés.

La FSU ne voit dans cette réforme aucune plus-value ni pour les personnels ni pour les usagers. Elle ne l'accompagnera pas mais pèsera pour le respect des missions de service public. Elle sera au côté des personnels pour exiger de la transparence sur les affectations et non une individualisation de la gestion des carrières. Elle veillera au respect de leurs droits et à leur harmonisation sur les situations les plus favorables.